

Construction de locaux

Résultats à fin septembre 2020

Locaux autorisés

De juillet 2020 à septembre 2020, avec un peu plus de 894 000 m², les autorisations de construction de locaux non résidentiels dans la région Grand Est ont progressé de 50 % par rapport à la même période de l'année précédente. Au niveau national, les autorisations ont baissé de 3 %.

Comparées au cumul du deuxième trimestre 2020 couvrant en partie la période du premier confinement, les surfaces autorisées au 3^e trimestre 2020 sont en hausse de 147 % au niveau régional.

À l'échelle départementale, l'Aube est le seul département de la région à afficher une baisse du cumul trimestriel au troisième trimestre 2020 (-8 %). Dans les autres départements, la croissance des autorisations varie de 6 % dans le Haut-Rhin à 353 % en Meurthe-et-Moselle.

En cumul annuel, d'octobre 2019 à septembre 2020, les surfaces autorisées de locaux non résidentiels dans le Grand Est s'élèvent à un peu moins de 2,5 millions de m², soit un recul 23 % par rapport à l'année précédente contre une baisse de 14 % au niveau national. Huit départements de la région affichent un repli du cumul annuel allant de -57 % dans la Meuse à -5 % dans les Ardennes. La Haute-Marne et la Meurthe-et-Moselle sont les seuls départements de la région à afficher une croissance du cumul annuel, respectivement de +20 % et +17 %.

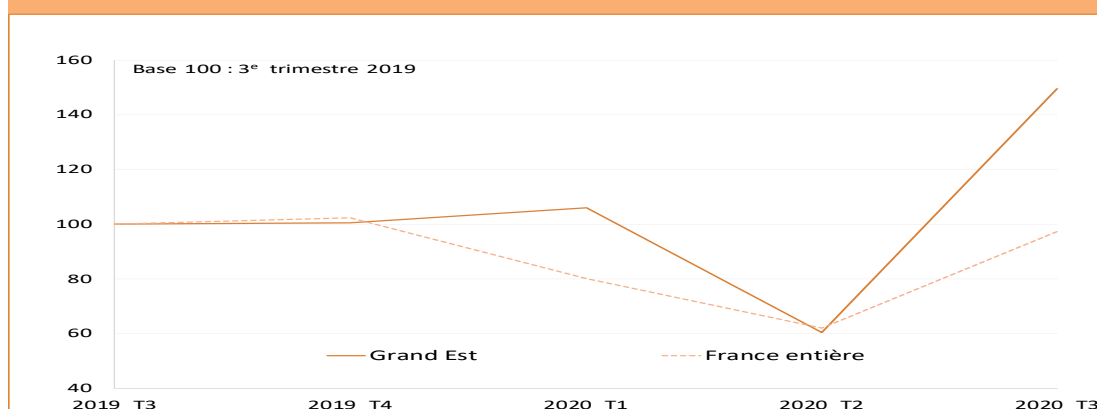
Le Bas-Rhin, qui concentre sur son territoire 25 % des surfaces autorisées de la région Grand Est, affiche une baisse du cumul annuel de 22 %. La Moselle, avec 16 % des surfaces autorisées de la région, affiche un recul de 34 % du cumul annuel.

Surface de plancher des locaux autorisés	Juil-Sept 2020		12 derniers mois (Oct 19 à Sept 20)	
	Cumul (m ²)	T(N)/T(N-1) (%)*	Cumul (m ²)	N/N-1 (%)*
Ardennes	55 000	110	123 000	-5
Aube	55 000	-8	185 000	-32
Marne	126 000	110	331 000	-27
Haute-Marne	52 000	64	119 000	20
Meurthe-et-Moselle	113 000	353	228 000	17
Meuse	22 000	39	57 000	-57
Moselle	129 000	45	408 000	-34
Bas-Rhin	198 000	19	619 000	-22
Haut-Rhin	97 000	6	270 000	-18
Vosges	47 000	45	150 000	-28
Région Grand Est	894 000	50	2 491 000	-23
France entière	10 121 000	-3	35 546 000	-14

Source : DREAL Grand Est, Sit@del2, date de prise en compte

* : comparaison avec la même période de l'année précédente

Évolution trimestrielle des surfaces des locaux autorisés



Source : DREAL Grand Est, Sit@del2, date de prise en compte

Locaux commencés

Près de 360 000 m² de locaux non résidentiels ont été mis en chantier de juillet 2020 à septembre 2020 dans la région Grand Est, soit une baisse de 41 % par rapport au troisième trimestre 2019. En France, la baisse est de 13 %.

À l'échelle départementale, la Meurthe-et-Moselle est le seul département à afficher une progression du cumul trimestriel (+6 %). Dans les autres départements, la baisse varie de -9 % en Moselle à -59 % dans les Vosges. Dans le Bas-Rhin, les mises en chantier sont en repli de 34 %.

En cumul annuel, la baisse au niveau régional est de 33 % à fin septembre 2020. C'est le plus fort repli du cumul annuel enregistré au cours des dix dernières années. Au niveau national le recul est de 11 % sur la même période.

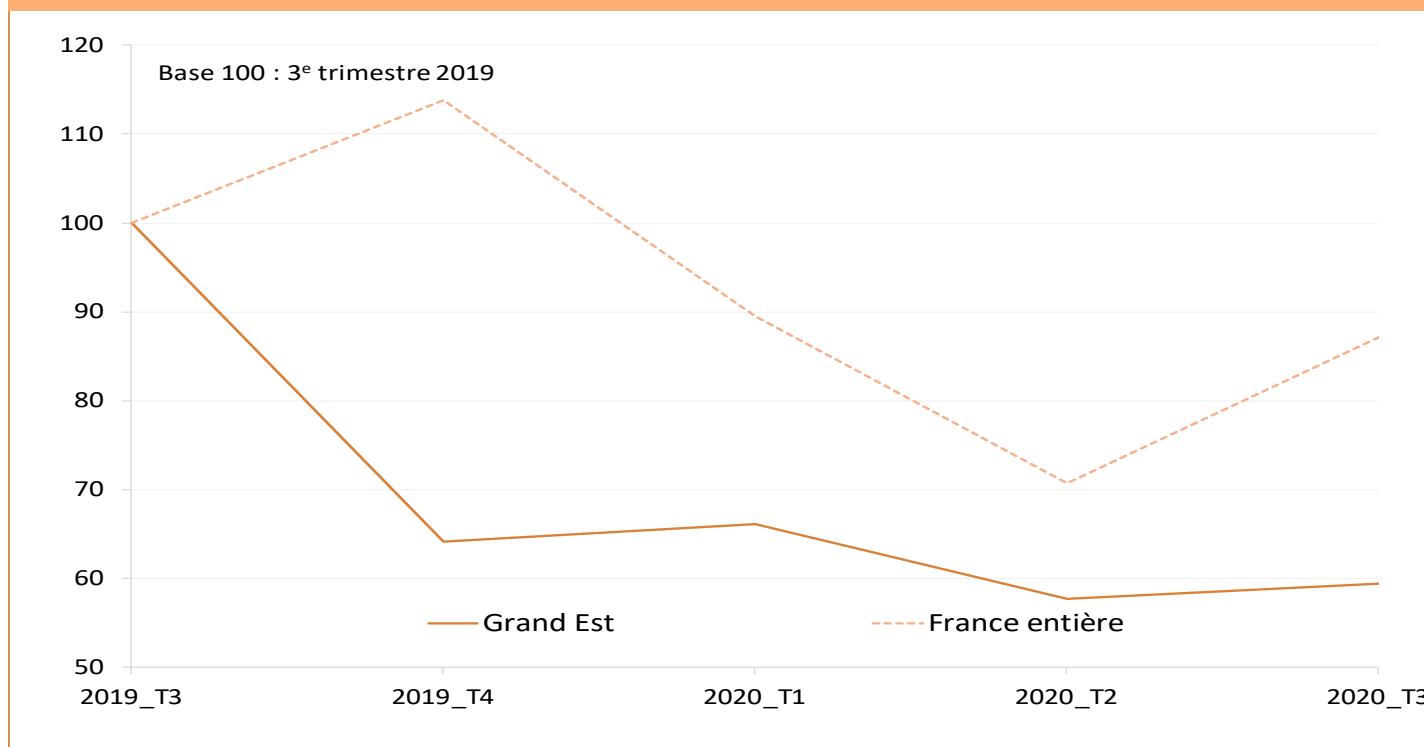
À l'échelle départementale, seules la Haute-Marne et la Meurthe-et-Moselle affichent une croissance du cumul annuel, de respectivement +23 % et +12 %. Dans les autres départements, la baisse varie de -5 % dans la Marne à -62 % dans les Vosges. Le Bas-Rhin,

Surface de plancher des locaux commencés	Juil-Sept 2020		12 derniers mois (Oct 19 à Sept 20)	
	Cumul (m ²)	T(N)/T(N-1) (%)**	Cumul (m ²)	N/N-1 (%)**
Ardennes	11 000	-27	60 000	-35
Aube	20 000	-70	104 000	-43
Marne	45 000	-29	250 000	-5
Haute-Marne	10 000	-15	76 000	23
Meurthe-et-Moselle	38 000	6	142 000	12
Meuse	11 000	-78	52 000	-49
Moselle	62 000	-9	246 000	-27
Bas-Rhin	103 000	-34	352 000	-41
Haut-Rhin	40 000	-55	152 000	-48
Vosges	20 000	-59	68 000	-62
Région Grand Est	360 000	-41	1 501 000	-33
France entière	5 967 000	-13	24 735 000	-11

Source : DREAL Grand Est, Sit@del2, date de prise en compte
* : comparaison avec la même période de l'année précédente

qui concentre 23 % des mises en chantiers au niveau régional, enregistre un recul de 41 % du cumul annuel à fin septembre 2020.

Évolution trimestrielle des surfaces des locaux commencés



Source : DREAL Grand Est, Sit@del2, date de prise en compte

Type de locaux

Par type d'activité, la forte progression des locaux autorisés au 3^e trimestre 2020 par rapport au 3^e trimestre 2019 est portée par l'ensemble des secteurs d'activité, à l'exception des bureaux qui affichent un cumul trimestriel en recul de 40 %. Dans les autres secteurs, la hausse du cumul trimestriel des autorisations de construction varie de +184 % pour les entrepôts à +36 % pour les commerces. Avec une hausse de 72 % et un volume de 306 000 m²,

les exploitations agricoles ou forestières contribuent largement au dynamisme des autorisations.

En cumul annuel, tous les secteurs sont en recul. Le repli varie de -7 % pour les exploitations agricoles ou forestières à -34 % pour les entrepôts.

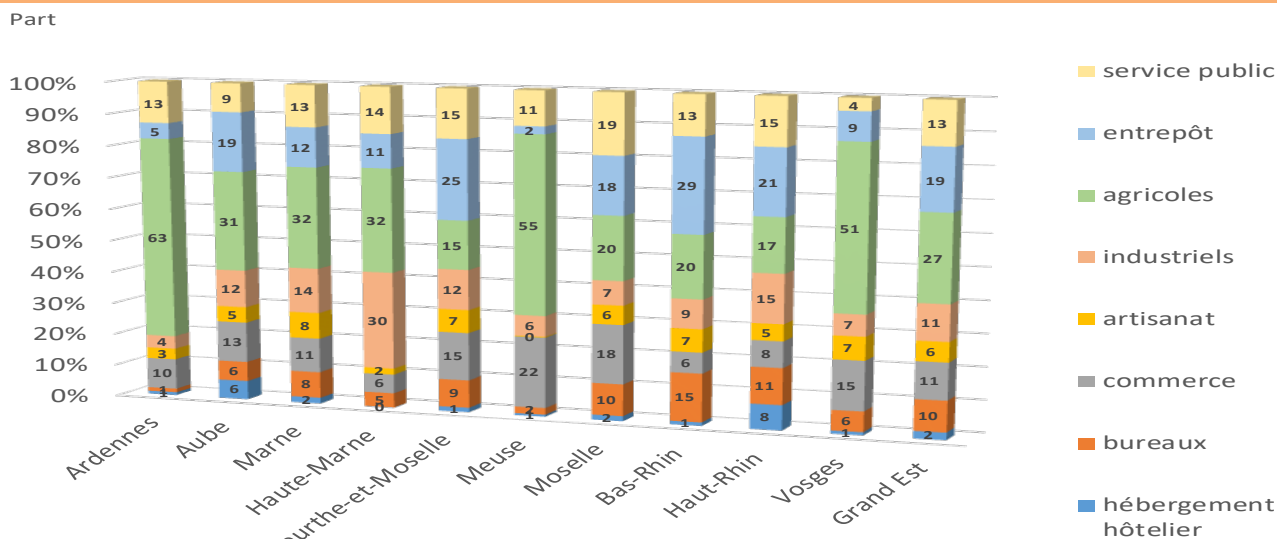
Pour les mises en chantiers, seul le cumul trimestriel des surfaces de service public est en hausse de 24 % au 3^e trimestre 2020 par rapport au 3^e trimestre 2019.

Dans les autres secteurs, le repli varie de -6 % pour les commerces à -74 % pour les entrepôts. En cumul annuel, tous les types de locaux sont en baisse, à l'exception des locaux destinés au service public ou d'intérêt collectif qui affichent une hausse de 4 %. Le recul dans les autres secteurs d'activité varie de -65 % pour l'industrie à -17 % pour les exploitations agricoles ou forestières.

Surface de plancher par type de locaux	Juil-Sept 2020			12 derniers mois (Oct 19 à Sept 20)		
	Cumul (m ²)	T(N)/T(N-1) (%)*		Cumul (m ²)	N/N-1 (%)*	
		Grand Est	France entière		Grand Est	France entière
Locaux autorisés (m²)	894 000	50	-3	2 491 000	-23	-14
Hébergement hôtelier	20 000	41	-35	57 000	-31	-22
Bureaux	67 000	-40	-27	239 000	-33	-16
Commerce	86 000	36	-10	284 000	-23	-17
Artisanat	48 000	0	-9	152 000	-8	-7
Industrie	103 000	102	7	279 000	-33	-13
Exploitation agricole ou forestière	306 000	72	8	668 000	-7	-13
Entrepôt	121 000	184	22	476 000	-34	-17
Service public ou d'intérêt collectif	144 000	59	-14	335 000	-14	-11
Locaux commencés (m²)	360 000	-41	-13	1 501 000	-33	-11
Hébergement hôtelier	7 000	-10	-22	24 000	-40	-13
Bureaux	28 000	-54	-13	152 000	-40	-16
Commerce	34 000	-6	-21	153 000	-35	-21
Artisanat	15 000	-32	-5	75 000	-27	-14
Industrie	32 000	-71	-28	120 000	-65	-17
Exploitation agricole ou forestière	88 000	-27	-10	364 000	-17	-16
Entrepôt	41 000	-74	0	293 000	-44	9
Service public ou d'intérêt collectif	115 000	24	-20	321 000	4	-13

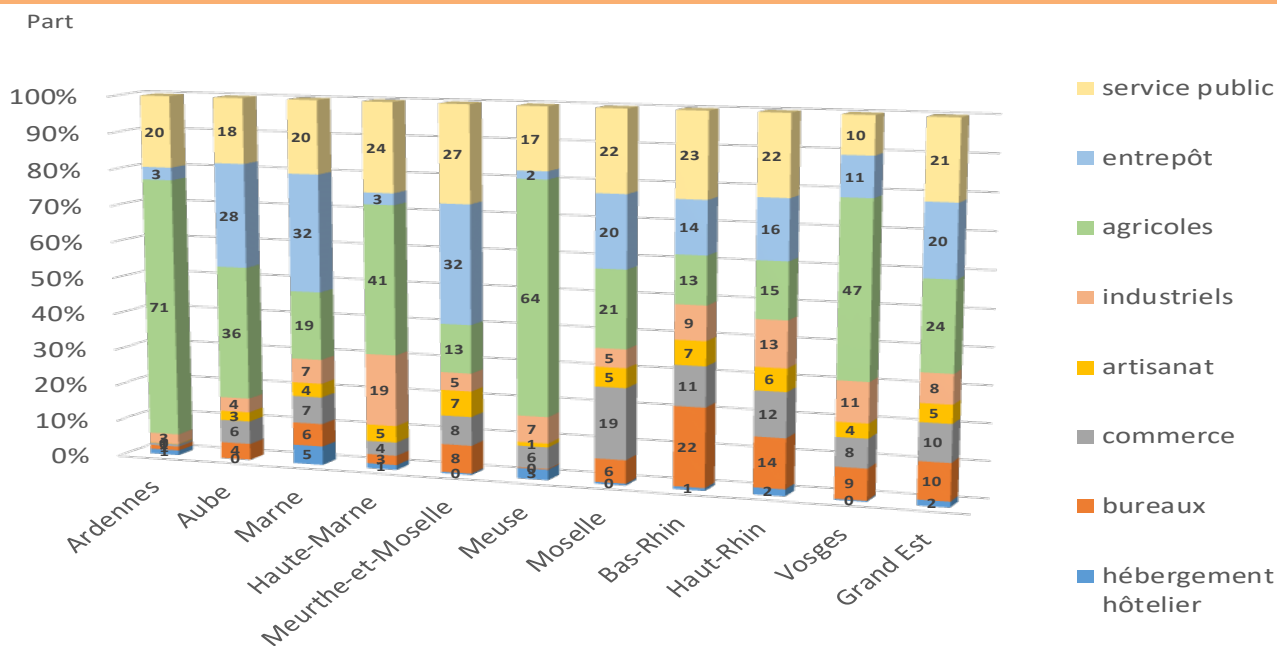
Source : DREAL Grand Est, Sit@del2, date de prise en compte
* : comparaison avec la même période de l'année précédente

Surface des locaux autorisés au cours des 12 derniers mois par secteur d'activité



Source : DREAL Grand Est, Sit@del2, date de prise en compte

Surface des locaux commencés au cours des 12 derniers mois par secteur d'activité



Source : DREAL Grand Est, Sit@del2, date de prise en compte

Méthodologie

Les chiffres publiés dans ce document sont élaborés à partir de résultats issus de la base de données Sit@del2. Celle-ci rassemble les informations relatives aux autorisations de construire (permis délivrés) et aux mises en chantier transmises par les services instructeurs au ministère de la Transition Ecologique et Solidaire. Ils sont exprimés en date de prise en compte, c'est-à-dire à la date à laquelle l'événement (autorisation, ouverture de chantier, etc.) est enregistré dans la base de données Sit@del2. Jusqu'en décembre 2013,

les résultats en date de prise en compte ne contiennent pas de données relatives à Mayotte.

La réforme du droit du sol d'octobre 2007 a introduit la notion de local artisanal ; par ailleurs, les surfaces hors œuvre brut (Shob) des parkings et des aires de stationnement ne sont plus mesurées. La réforme intervenue au 1^{er} mars 2012 crée le concept de surface de plancher en lieu et place des précédentes Shon et Shob. Les résultats mentionnés dans cette publication sont tous exprimés selon cette nouvelle norme de mesure.

Les surfaces de stockage agricole, supprimées par la réforme de 2007, ont été réintégrées par la réforme de 2012.

Avertissement

Dans les tableaux, en raison des arrondis, des totaux peuvent légèrement différer de la somme des éléments qui les composent.

Mohamed MEKKI
Service connaissance et développement durable